

# Masseurs-kinésithérapeutes : une grande consultation sur la prévention



Déclarée comme l'une des priorités par le gouvernement, la prévention occupe une place de plus en plus importante dans l'activité des masseurs-kinésithérapeutes. Pour mieux connaître cette évolution, le Conseil national de l'Ordre a mis en place un questionnaire en ligne à destination des praticiens. Il doit leur permettre notamment de mieux appréhender par exemple leur perception de la vaccination et leur couverture vaccinale personnelle vis-à-vis des principales maladies infectieuses, notamment la grippe ; leurs souhaits d'évolution du champ de compétences de la profession dans le domaine de la prévention (vaccination, cessation du tabac, règles hygiéno-diététiques, activité physique, chutes...) et d'exercice quotidien (extension du champ de prescription, accès direct...) ; leurs besoins et attentes en termes de formations pour accompagner l'évolution du métier de kinésithérapeute.

L'ordre indique que la durée approximative de réponse à ce questionnaire est de 5 minutes.

[Pour en savoir plus : http://www.ordremk.fr/](http://www.ordremk.fr/)